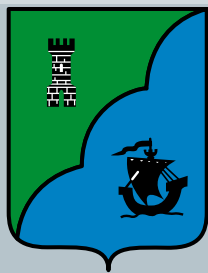


Juillet 2017



BULLETIN MUNICIPAL DE NAVÈS
n°71

L'ÉCHO

de Bel Air



◀ Lo Camin de las Peyras

Un chemin, une école

*E*n introduction, je voudrais revenir sur les élections de ce début d'année et dire ma stupéfaction quant au taux d'abstention jamais atteint sur notre commune ! Que se passe-t-il ? trop de bien-être ? un manque de responsabilité individuelle ou bien du laxisme ? Cela semble prouver un repli sur soi de notre société.

La majorité des français qui ont voté ont choisi la jeunesse, la personnalité, le dynamisme d'un Président de la République pour faire naître un nouvel espoir. A lui et à notre Député Jean Terrier, je souhaite une pleine réussite afin que les Françaises et les Français retrouvent la sérénité, la paix et le développement dans le monde d'aujourd'hui.

Nos communes continuent de subir les coups de ciseaux financiers de l'Etat et les budgets sont de plus en plus serrés.

Nous sommes actuellement dans l'attente du décret concernant l'aménagement du temps périscolaire. Il n'est pas impossible qu'à la rentrée de septembre nous revenions à la semaine de 4 jours si les aides accordées ne sont pas maintenues.

Les travaux de revêtement de la VCI seront exécutés dans la première quinzaine de septembre pour un montant de 82 207 € TTC. Le Conseil Départemental apportera une aide de 9 898 € et la Communauté d'Agglomération de 10 000 €, le reste étant à la charge de la commune. La remise en état totale de cette route (élargissement, fossé, busage, poutre de rive et revêtement) se chiffre au final à 169 135,32 €.



Le permis de construire pour la nouvelle mairie a été accordé. Le montage financier suit son cours, les travaux ne débiteront qu'en 2018.

Après deux années de travail, en partenariat avec l'Education Nationale, le Comité Départemental de Randonnée, les MJC de Navès et de Lameilhé, et le Conseil Départemental, «Lo Camin de las Peyras» a enfin vu le jour. Grâce aux enfants de l'école, vous pourrez découvrir l'histoire de la pierre de Navès traduite sur des panneaux durant le parcours. Topographie, échelle, histoire, découverte de la commune, les écoliers se sont pleinement investis dans ce projet, bravo à eux et aux enseignants, Christelle Pelat, Jean-Baptiste Guéguen, Nadine Berthe et Lucie Sliva. Merci à tous nos partenaires pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée quelle soit physique, administrative ou financière. A présent, il ne vous reste plus qu'à chausser vos baskets pour aller découvrir les faces cachées de notre commune. Je remercie les différents propriétaires qui ont bien voulu autoriser le passage afin de pouvoir créer cet itinéraire.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Marc Cousinié
Maire de Navès

▼ Les projets en cours

3 dossiers à l'ordre du jour

• **Tranche 3 des travaux sur la VC1** (chemin des Garosses allant du cimetière à la départementale vers Castres) : La 3ème tranche de la réfection de la voie communale n°1 est engagée. L'ouverture des plis pour la réalisation des enrobés a eu lieu le 19/05/2017 et c'est l'entreprise Eiffage qui a été retenue pour un devis de 68.506 € HT. Les travaux de goudronnage devraient être entrepris durant la première quinzaine de septembre.



• Nouvelle mairie et médiathèque :

Le permis de construire a été obtenu le 18 mai 2017. Le montant des travaux est estimé à 891 053 €, honoraires compris dont : construction nouvelle mairie : 429.751 €, construction médiathèque périscolaire : 122 394 €, aménagements extérieurs : 266 300 €. Ces travaux peuvent prétendre à des subventions allant de 5 à 35 % selon les collectivités sollicitées : Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération Castres-Mazamet. Les demandes de subvention déposées en juin ont fait l'objet de deux dossiers, un pour la construction de la nouvelle mairie, un autre pour la partie médiathèque périscolaire et les aménagements extérieurs.



• La réfection de la toiture du foyer Corinne Rabou :

La toiture du foyer Corinne Rabou a besoin d'être refaite, suite aux gouttières de plus en plus nombreuses qui endommagent la charpente en bois. De plus, cette réfection apportera une meilleure isolation thermique. Les travaux devraient être entrepris au cours de cet été, profitant des vacances scolaires et de l'absence des enfants à la cantine. C'est l'entreprise Faure & Fils de Labruguière qui a été retenue pour un montant de 31.815 € HT. Les demandes de subvention ont été déposées auprès des différentes collectivités.

▼ Thermographie de façades

Soirée d'information et de démonstration

Dans le cadre de son Plan Climat Energie Territorial et de son label Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte, la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet, en partenariat avec notre commune, a proposé, le jeudi 16 mars 2017, d'informer les citoyens sur le procédé de thermographie au cours d'une soirée de sensibilisation aux déperditions thermiques. Après une présentation de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) sur les aides financières et fiscales pour la rénovation, l'espace Info Energie du Tarn a ensuite expliqué le principe de la thermographie. Une petite balade nocturne au-

tour du centre-bourg a permis par la suite de passer aux travaux pratiques. Un véhicule équipé d'une caméra infrarouge étudiait la thermogra-

phie des façades et toitures. On pouvait observer l'image sur un grand écran fixé à l'arrière du véhicule.



Renseignements

ADIL du Tarn :

<http://www.adiltarn.org/>
Résidence Leclerc - 3 Boulevard La-combe - 81000 ALBI - Tél : 05.63.48.73.80
Permanence de Castres - Maison des Administrations 2^e étage - Pl. du 1^{er} Mai
Tél. : 05 63 48 73 80

Permanences : de 9h30 à 12h et de 13h15 à 16h45 sur RDV le lundi et le mercredi, le jeudi sans RDV - Attention pas de permanence à Castres le 1^{er} mercredi de chaque mois

Espace Info Energie : conseils gratuits par téléphone, e-mail, courrier ou sur RV : service assuré par le CAUE du Tarn - 05 63 60 16 80

CAUE du Tarn : www.caue-mp.fr
Prenez RDV avec un des architectes conseil : 05 63 60 16 70

▼ Le nouveau sentier découverte

Lo Camin de las Peyras :



Les élèves ont emprunté le nouveau chemin, ici au hameau de Barginac.

Dans le bulletin de juillet 2016, nous vous annonçons la création d'un chemin de randonnée sur le pourtour de la commune, dans le cadre de l'opération « Un chemin, une école », menée par les élèves et les enseignants de l'école de Navès durant les années scolaires 2015/2016 et 2016/2017, en partenariat avec la mairie et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Tarn.

Cette initiative a été également conduite en collaboration avec

les sections randonnée de la MJC de Castres-Lameilhé et de la MJC de Navès et avec le soutien de l'Education Nationale et du Département.

Ce projet est maintenant abouti et son inauguration a eu lieu le jeudi 29 juin.

Le nom de ce chemin « Lo camin de las peyras » a été proposé par les élèves de l'école de Navès. Il fait référence à la « pierre de Navès », très renommée dans la région, qui était exploitée dans des carrières dont on trouve encore des traces sur la commune mais

aussi en centre-ville de Castres. Les élèves ont participé activement à ce projet au niveau du balisage et de la rédaction de deux pupitres d'interprétation valorisant le patrimoine historique et culturel, qui sont situés dans les vestiges d'une ancienne carrière et à La Tour de Navès. Ils ont également participé à la rédaction d'une fiche-rando, éditée à 10 000 exemplaires qui sera disponible à la mairie de Navès et dans les offices de tourisme. De nombreux bénévoles ont mis la main à la pâte : plusieurs

membres du club rando de la MJC de Navès et des volontaires de la MJC de Castres-Lameilhé menés par Jean-Claude Joffre (qui, rappelons-le, fût autrefois directeur de l'école de Navès). Ils ont participé au balisage indiquant aux randonneurs la bonne direction à emprunter et à la mise en place de panneaux directionnels aux endroits stratégiques.

La Fédération Départementale des MJC du Tarn a octroyé une subvention de 400 € à la MJC du village.



Balisage du sentier par les maternelles.



Inauguration jeudi 29 juin de la plaque d'information par Marc Cousinié entouré de Thierry Martin, inspecteur de l'Education nationale, André Masse, président du comité départemental de randonnée et des conseillers départementaux, Christophe Testas et Isabelle Espinosa.

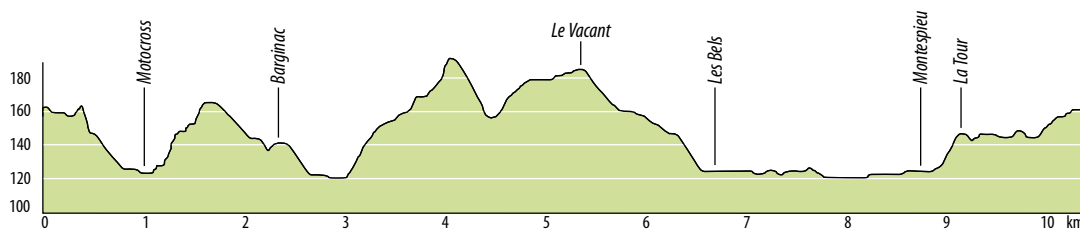
un chemin, une école



Ce chemin est inscrit au PDI-PR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).



Balisage du sentier par les élèves du cours élémentaire.



Profil du chemin au départ du centre du village en direction du terrain de moto-cross. Ce chemin peut être effectué dans l'autre sens et d'un autre point de départ.

D'une longueur de 10,5 km, avec un dénivelé cumulé positif d'environ 200m, ce parcours est reconnu par la FFRandonnée d'un niveau de difficulté facile. Depuis son départ à la maison des associations au cœur du village, il permet une randonnée très agréable, d'environ 3 heures, parsemée de paysages vallonnés qui permettent l'accès à des points de vue remarquables sur la plaine castraise, la Montagne Noire et une partie des Pyrénées.



Le parcours de cet itinéraire est aussi l'occasion de découvrir des éléments du patrimoine local qui constituent la particularité du village. Parmi les plus emblématiques et intéressants, on notera :

- les vestiges d'une ancienne carrière de la Pierre de Navès, dont l'utilisation est encore visible sur certaines habitations des hameaux du village
- le passage du GR®653, le chemin de pèlerinage en direction de Saint-Jacques-de-Compostelle
- les ruines de La Tour, ancienne tour de guet du château de Latour. (photo ci-contre)



Martine Raynaud et François Guiraud, de la section randonnée de la MJC de Navès ont également participé à ce projet.

▼ Service Public d'Assainissement Non Collectif

Des modifications apportées au règlement

Le règlement du service, délibéré et voté par l'assemblée délibérante dans sa séance du 4 mai 2016, définit les obligations mutuelles entre le service public de l'assainissement non collectif (SPANC) et ses usagers qui sont les propriétaires d'immeubles équipés ou à équiper d'un dispositif d'assainissement non collectif ou les occupants de ces immeubles.

Le règlement s'applique sur le territoire de la commune de Navès en charge du service de l'assainissement non collectif.

La commune confie par contrat à un prestataire spécialisé la gestion du service de l'assainissement non collectif, dans les conditions du règlement du service.

Le règlement du service de l'assainissement non collectif de la commune de Navès a été complété et modifié au niveau de ses *articles 5-3 - Accès à l'installation, fixation des rendez-vous et 6-2 - Sanctions.*

5.3 – Accès à l'installation, fixation des rendez vous

Conformément à l'article L1331-11 du Code de la Santé Publique, les agents de l'exploitant du SPANC sont autorisés à pénétrer dans les propriétés privées pour contrôler les installations d'assainissement non collectif.

- L'usager est prévenu par l'envoi d'un avis préalable d'intervention dans un délai de 15 jours. Il peut demander une modification de la date ou de l'heure de ce rendez-vous.

- L'usager doit faciliter l'accès de ses installations aux agents du service.

- Il doit être présent ou représenté lors de toutes interventions du service.

- Les agents du service d'assainissement n'ont pas la possibilité de pénétrer de force dans une propriété privée. S'il y a lieu, ils doivent relever l'impossibilité d'effectuer leur contrôle dans laquelle ils ont été mis, à charge pour le Maire de la commune concernée, au titre de ses pouvoirs généraux de police, de

constater ou de faire constater l'infraction.

En cas d'impossibilité de réalisation des contrôles pour des raisons indépendantes de la volonté sur SPANC, notamment en cas de refus réitéré du propriétaire ou de l'occupant de laisser pénétrer dans la propriété, celui-ci notifiera à la commune ses difficultés, à charge pour elle de constater ou de faire constater l'infraction. Dans ce cas au bout de trois propositions de passages à la propriété non honorées par le propriétaire ou par l'occupant, une mise en demeure par courrier recommandé sera envoyée au propriétaire en proposant un dernier rendez-vous. Si le refus manifeste persiste, une pénalité sera établie correspondant au doublement du coût qui aurait dû s'appliquer initialement.

6.2 – Sanctions

En cas de refus réitéré de la part de l'usager du service, conformément aux conditions énoncées à l'article 5.3 du présent règlement : après transmission

du dossier au maire, à la suite de trois propositions de passage à la propriété non honorées par le propriétaire ou par l'occupant et d'une mise en demeure par courrier recommandé proposant un dernier rendez-vous restée sans réponse, celui-ci devra s'acquitter d'une somme à payer s'élevant au double du montant de la redevance qu'il aurait dû payer pour le contrôle de son installation d'assainissement non collectif (articles L1331-8 et L1331-11 du Code de la santé publique).

Par ailleurs il est rappelé à l'usager du service que sa responsabilité peut être engagée en cas de pollution due à son installation d'assainissement non collectif. L'article L1312-2 du Code de la santé publique prévoit que « le fait de faire obstacle à l'accomplissement des fonctions des agents du ministère chargé de la santé ou des collectivités territoriales mentionnés à l'article L1312-1 est puni de trois mois d'emprisonnement et de 3750 € d'amende. »

Fête des voisins

Samedi 17 juin à Montespieu

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que nous passons un après-midi ensemble. Merci aux cuisinières ou cuisiniers pour tous ces plats et cette bonne humeur.



Samedi 24 juin Bellevue d'en Ferrier

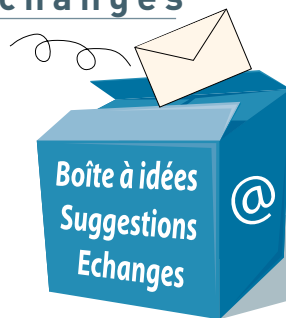
Les habitants du lotissement se sont réunis autour de grillades accompagnées du verre de l'amitié. Tout cela lors d'une soirée décontractée et conviviale.

Boîte à idées suggestions échanges

Proposez vos idées !

Venez proposer des suggestions concrètes et des idées pour le bien-vivre à Navès. Les sujets ne manquent pas : les aménagements de notre village, les améliorations souhaitables à court ou long terme, les associations, les loisirs, l'école, la fête, un projet... Toute remarque est toujours constructive

Le fonctionnement de la B.I.S.E
Plusieurs outils sont à votre disposition :
1) Une B.I.S.E (une vraie boîte !) à l'entrée de la mairie
2) L'accès par le site : ville-naves.fr (rubrique contact)
3) Courriers : Mairie de Navès -Service Communication
4) Un e-mail : mairie-naves@wanadoo.fr



Qui me répond ?

Chaque mot sera transmis à Mr le Maire et/ou les conseillers compétents.

Les élections à Navès

Résultats des élections présidentielles à Navès
(1^{er} tour - 23 avril 2017)

Inscrits	647	%
Abstentions	93	14,37
Votants	554	85,63
Blancs	12	2,17
Nuls	4	0,72
Exprimés	538	97,11
	Voix	%
Emmanuel MACRON	137	25,46
Marine LE PEN	114	21,19
Jean-Luc MÉLENCHON	100	18,59
François FILLON	82	15,24
Benoît HAMON	45	8,36
Nicolas DUPONT-AIGNAN	36	6,69
Jean LASSALLE	14	2,60
Philippe POUTOU	5	0,93
François ASSELINEAU	4	0,74
Nathalie ARTHAUD	1	0,19
Jacques CHEMINADE	0	0

Résultats des élections législatives à Navès
(1^{er} tour - 11 juin 2017)

Inscrits	646	%
Abstentions	268	41,49
Votants	378	58,51
Blancs	0	0
Nuls	5	1,32
Exprimés	373	98,78
	Voix	%
Jean TERLIER (REM)	162	43,43
Virginie CALLEJON (FN)	47	12,60
Maud FORGEOT (FI)	45	12,06
Bernard CARAYON (LR)	45	12,06
Linda GOURJADE (SOC)	43	11,53
Stéphane DELEFORGE (ECO)	10	2,68
Mimose RYER (DLF)	4	1,07
Emilie CARBONELL (DIV)	4	1,07
Eric JALADE (COM)	4	1,07
Nicolas PINEL (ECO)	3	0,80
Virginie RIVAYRAND (ECO)	3	0,80
Chantal TRESSSENS (EXG)	2	0,54
Mohamed DJAFOUR (DIV)	1	0,27

Résultats des élections présidentielles à Navès
(2^e tour - 7 mai 2017)

Inscrits	647	%
Abstentions	137	21,17
Votants	510	78,83
Blancs	49	9,61
Nuls	22	4,31
Exprimés	439	86,08
	Voix	%
Emmanuel MACRON	283	64,46
Marine LE PEN	156	35,54

Résultats des élections législatives à Navès
(2^e tour - 18 juin 2017)

Inscrits	646	%
Abstentions	290	44,89
Votants	356	55,11
Blancs	1	0,28
Nuls	45	12,64
Exprimés	310	87,08
	Voix	%
Jean TERLIER (REM)	205	66,13
Bernard CARAYON (LR)	105	33,87

Consommation Logement et Cadre de Vie

Citoyens au quotidien, faites respecter vos droits

Pour vos difficultés et litiges au quotidien : achats internet, boutique ou par correspondance, services divers (assurance, banque, internet ou téléphone), travaux et prestations de toute nature, environnement et cadre de vie, logement (bail, travaux), la CLCV, Association Nationale Agréée de consommateurs depuis 1975, et présente dans le Tarn Sud depuis 50 ans, peut vous délivrer

de simples aides ou des conseils et vous apporter un soutien actif.

Permanence à Saix : Mairie / Maison des Associations tous les lundis de 14h à 17h sans RDV.

Pour un rendez-vous en mairie de Soual, Vielmur et Sorèze, appel au 06 41 20 97 30

Contact internet : clcv.sudtarn@orange.fr



Secrétariat de Mairie :

Tél. : 05 63 74 85 22

Fax : 05 63 71 10 39

Site : www.ville-naves.fr

Heures d'ouverture :

Lundi 8h00 – 12h00
13h30 – 17h30

Mardi 8h00 – 12h00
13h30 – 19h00

Jeudi 13h30 – 17h30

Vendredi 8h00 – 12h00
13h30 – 19h00

Etat civil

Naissances

LAMY COJAN Lou, Catherine, Anne-Marie, née le 5 février à Toulouse

PRENOT Tim, Ernest, Louis, né le 8 mars à Castres

RUIZ Mia, Cathy, Angelina, née le 20 juin à Castres

Mariages

FONTENAS Kitty-Fanny avec **DUPUIS-BLEAU Jeanne** le 27 mai

HOLMIERE Octave avec **BOUSQUET Laetitia** le 24 juin

Décès

COUBES Raymond, Joseph, le 1^{er} janvier à Navès

CALMETTES Aline, Anne, Marie, veuve AURET, le 21 mars à Castres

COUBES Jean, Yves, le 20 avril à Navès

Au revoir Maestro



En ce début d'année, la disparition de **Georges Prêtre** a ému l'ensemble de notre commune où il gardait de solides attaches sentimentales. Notre plus illustre ambassadeur, chef d'orchestre de renommée internationale, s'est éteint le 4 janvier 2017. Toutes les pensées de la Municipalité de Navès vont à sa famille.

▼ Conseil départemental

Le département continue d'investir

Malgré la baisse des dotations de l'État et grâce à une gestion responsable de ses finances, avec notamment des dépenses de fonctionnement contenues, le Département du Tarn peut continuer à investir pour la qualité de vie des Tarnais et l'attractivité du territoire.

Le budget 2017 s'établit à 470 M€ dont 76.4 M€ en dépenses d'investissement

L'impact de la loi NOTRe

(Nouvelle Organisation Territoriale de la République)

2017 est la première année d'application effective de la loi NOTRe avec le transfert à la Région au 1er janvier 2017 de la compétence transport et la fin du régime transitoire pour les aides directes au secteur économique. Pour rappel, le Conseil départemental est conforté dans sa double mission de solidarité sociale et territoriale mais perd la clause de compétence générale qui lui permettait d'agir hors de ses compétences obligatoires comme dans l'économie par exemple. S'agissant des transports scolaires (à l'exception du transport des élèves handicapés qui reste du ressort du Département), le transfert de la compétence sera effectif dès le 1er septembre 2017

Des investissements pour aujourd'hui et pour demain

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental maintient un niveau d'investissement particulièrement élevé dans le but de doter le Tarn des équipements nécessaires à son développement et au renforcement de son attractivité territoriale. Le budget 2017 consacre un niveau d'investissement important de 76.4 M€, en hausse de 2,7% par rapport à 2016, permettant de lancer des projets déterminants pour le Tarn, notamment en faveur de la création d'emplois et du développement économique (Les Portes du Tarn, Haut débit, collèges numériques...). De même, ce budget nous permet d'investir dans des projets structurants, notamment routiers avec le désenclavement du Sud du Tarn



Isabelle Espinosa et Christophe Testas

ou encore avec la construction d'un nouveau collège à Castres en remplacement de celui des Cèdres.

Au-delà de nos compétences obligatoires

Si les solidarités Humaines (personnes âgées, personnes en situation de handicap, aide sociale, enfance, logement), l'éducation (collèges), les routes départementales (4150 km), la culture et la sécurité (SDIS) sont les compétences obligatoires du Département, nous avons fait le choix politique d'aller au-delà de ces compétences.

Ainsi, l'environnement, le sport, la jeunesse, le numérique, l'insertion professionnelle, la santé et la solidarité territoriale sont des axes politiques pour lesquels nous avons décidé de nous engager.

Grâce à une gestion maîtrisée des dépenses, le Tarn continue d'investir pour l'avenir !

Soutenir le développement territorial

Favoriser la solidarité à chaque échelon territorial en accompagnant notamment le développement communal et intercommunal en matière d'équipement est une priorité pour le Département du Tarn.

Nos efforts en matière d'investissement visant à offrir des équipements de qualité, à attirer de nouvelles populations et à contribuer au développement de l'activité économique de notre département sont poursuivis.

Enfin, nous travaillons d'ores et déjà, avec l'équipe municipale, sur le projet à venir consistant à la construction d'une nouvelle Mairie et d'une médiathèque périscolaire ainsi qu'à l'aménagement des espaces publics qui jouxtent ce futur bâtiment. Le Département ne manquera pas d'étudier avec intérêt ce projet structurant pour votre commune et l'accompagnement financier qui en résulterait sera à la hauteur de l'investissement qui sera réalisé.

Bien sincèrement

Isabelle Espinosa, Vice-Présidente-Déléguée aux Sports et Christophe Testas, Vice-Président délégué à l'eau, l'assainissement, l'environnement et au Développement durable.

Permanences :

Chaque mois, **tous les premiers mardis à partir de 17h30**, nous assurons une permanence à la Mairie. Celles-ci nous permettent de venir à votre rencontre, d'écouter vos sollicitations et de faire un tour d'horizon sur la vie du village. Rendez-vous donc le mardi 4 juillet prochain.

COMMUNIQUÉ**Carte d'identité****Nouvelle organisation de la délivrance des CNI dans le Tarn depuis le 7 mars 2017**

Depuis le 7 mars 2017, les demandeurs doivent déposer leur demande auprès de 16 communes habilitées dans le Tarn. (A Castres pour les habitants de Navès).

Afin de faciliter la procédure, les demandeurs pourront pré-remplir « en ligne » leur demande sur <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire?slug=s-inscrire> - soit en mairie de proximité si le demandeur a besoin de conseil

Coût : la carte nationale d'identité est gratuite. Si vous ne pouvez pas présenter votre ancienne carte, il

s'agira d'une procédure différente (perte ou vol) et payante : 25€ en timbre fiscal.

Durée de validité : 15 ans (sauf pour les mineurs : 10 ans)

Pour rappel, les cartes nationales d'identité sécurisées, délivrées à des personnes majeures entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont prolongées de 5 ans (10+5).

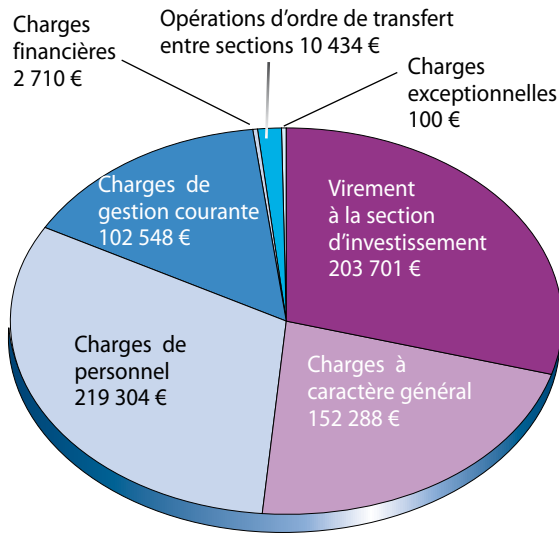
La prolongation de la durée de validité est automatique et ne nécessite aucune démarche. La date de validité inscrite sur le titre n'a pas besoin d'être modifiée.

Plus d'informations :

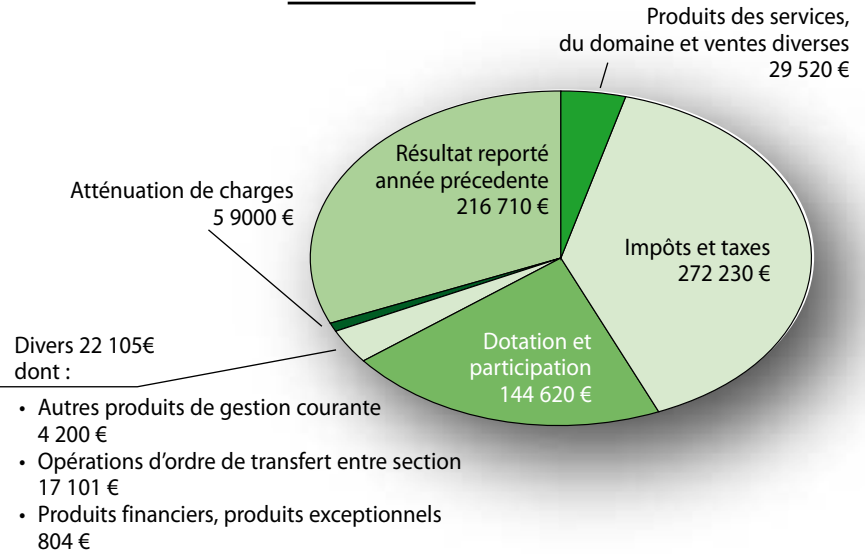
www.tarn.gouv.fr/cartes-nationales-d-identite-tout-change-a-compter-a5673.html

Budget de fonctionnement (691 085 €)

• Dépenses

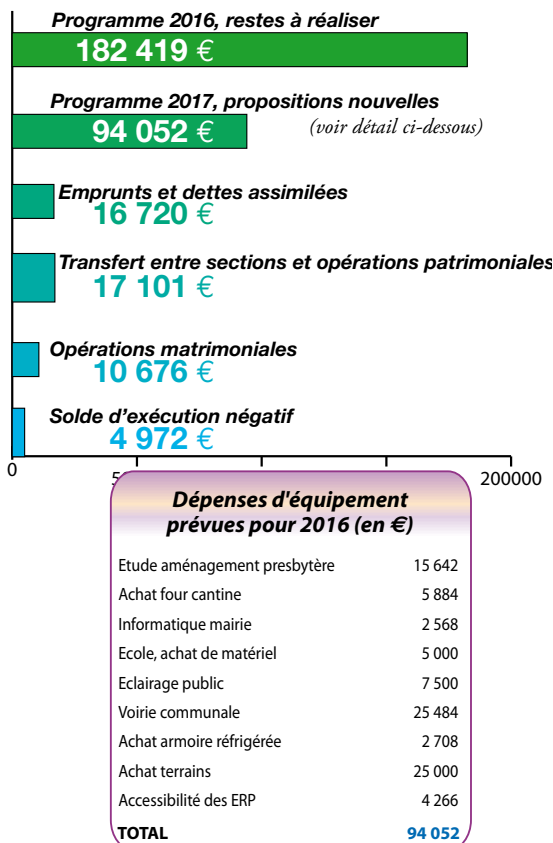


• Recettes

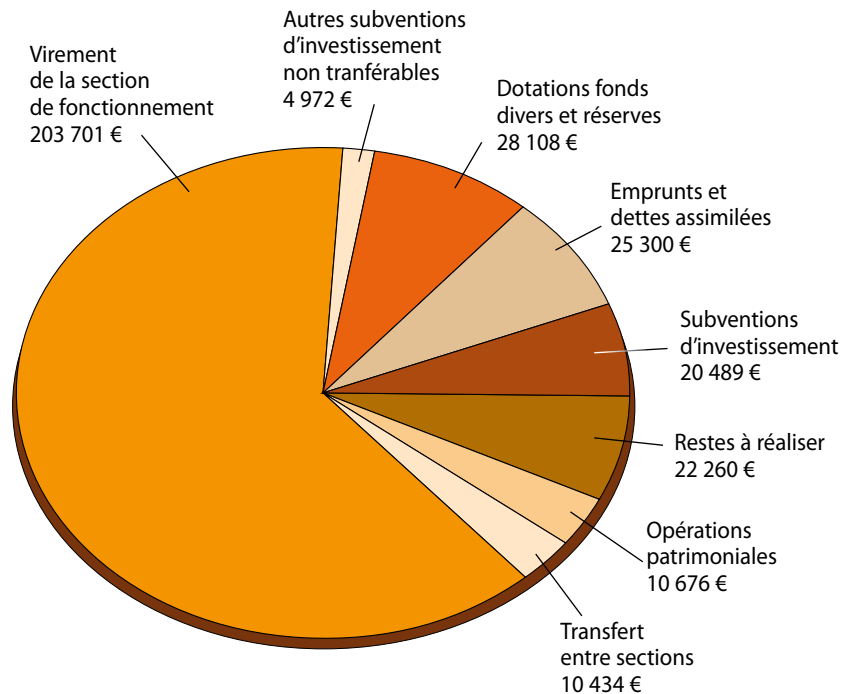


Budget d'investissement (325 940 €)

• Dépenses



• Recettes



Autres budgets

Budget assainissement	198 672 €
Exploitation	135 194 €
Investissement	63 478 €

	2017	RAPPEL 2016
Taxe d'habitation	12,12 %	12,12 %
Taxe foncier bâti	24,88 %	24,88 %
Taxe foncier non bâti	76,51 %	76,51 %

■ 8 janvier 2017

Voeux à la population

Le Maire a présenté ses vœux à la population le dimanche 7 janvier, entouré de son conseil municipal, de la députée Linda Gourjade et des deux conseillers départementaux, Isabelle Espinosa et Christophe Testas.

Il a évoqué les principaux projets pour la nouvelle année, notamment la construction de la nouvelle mairie.

M. Cousinié a également pointé du doigt certains dysfonctionnements administratifs et exprimé son inquiétude face à la réorganisation territoriale découlant de la loi NOTRe et des



pertes de compétence que celle-ci pourrait entraîner dans l'exercice des pouvoirs du maire.

Enfin, les nouveaux habitants de la commune présents à cette cérémonie ont été accueillis

avec convivialité. 8 familles nous ont rejoints en 2016.

■ 2 février 2017

Festival Autan de Blues

La 10ème édition du festival Autan de Blues organisée avec Lo Bolegason a été lancée à Navès le jeudi 2 février.

Plus de 200 personnes s'étaient déplacées pour cette première soirée où, après l'apéritif d'ou-



verture concocté avec brio par les Paysans de l'Atelier, le public a pu apprécier le talent indéniable de Peter Harper. Son style folk soul, sa voie chaude rythmée par sa guitare ténor acoustique ont enchanté les amateurs de blues. Ses allusions empreintes de méfiance et de tristesse au nouveau modèle américain lui ont valu des applaudissements mérités.

Comme dans tous les endroits où il se déplace, il a eu plaisir, à la fin du concert, de s'approcher de son public et n'a pas hésité à faire la bise à tous ! Très sensible à l'accueil chaleureux



que nous lui avons réservé et aux moments privilégiés que nous avons partagés, il nous a adressé une carte postale au

mois de mars en disant « que Mr le Maire était le meilleur des maires qu'il avait rencontrés ! ».... Merci Peter !

■ 31 mars 2017

Cérémonie de la Citoyenneté

Les jeunes électeurs ont été reçus à la maison des associations pour la remise de leur première carte électorale accompagnée du livret citoyen rappelant les droits et devoirs de ces nouveaux adultes devenus responsables.

Ils ont apposé leur signature à côté de celle du Maire qui les a exhortés à se mobiliser en cette année d'élections présidentielles et législatives.

Sur la photo, de gauche à droite :

Bastien Pérégó, Antoine Coliac, Gérard Chappert (délégué aux listes électorales), Romain Béziat, Sabrina Viala, Richard Peth, Clarisse Nogueira, Coralie Alran, Thomas Lagarde, Le Maire Marc Cousinié et Ginette Gastaldi (déléguée aux listes électorales).



▼ MJC

L'année se termine par la fête de la MJC

C'est lors d'un apéro convivial pour la mise en place des tables pour le loto que la MJC a décidé de reconduire sa traditionnelle fête annuelle qui s'est déroulée le samedi 20 mai. La matinée a débuté par un tournoi de badminton destiné aux enfants, sous la houlette de Michel.

L'après-midi, place aux plus courageux avec une randonnée autour du village organisée par François.

Après la rando, place aux tournois de foot et badminton pour les adultes encore vaillants. On pouvait aussi visiter l'exposi-

tion organisée par l'atelier créatif.

Pour terminer cette journée, un apéro musical a permis à tout le monde de se retrouver et de partager un moment de détente. La soirée a été le final attendu avec un repas durant lequel 152 convives ont chauffé l'ambiance. Ambiance chaleureuse et dansante avec la présentation des différents groupes de la MJC : danse country, danse de salon et danse traditionnelle qui nous ont entraîné dans leur sillage de joie et de rire.

Nous tenons à remercier tous les participants, les responsables

d'activités, les animateurs, les bénévoles pour leur enthousiasme et la volonté de faire vivre cette MJC.

Je tiens aussi à dire que pour l'année 2016/2017 toutes les activités ont bien fonctionné, la danse country a organisé un bal qui a eu un gros succès.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances. Rendez vous en septembre pour la reprise des activités et en octobre pour l'assemblée générale qui aura lieu à la cantine de l'école.

La Directrice Patricia Pauthe



▼ Comité des Fêtes

Le village prépare ses habits de fête

Lors de ce début d'année, nous avons tout d'abord organisé pour la seconde fois un loto en février puis nous vous avons proposé un vide armoire courant mars. A la vue du nombre de personnes qui se sont retrouvées dans la salle Georges Prêtre lors de ces deux événements, nous pouvons conclure qu'ils ont été en accord avec vos attentes.

Pour la fête 2016, nous restons sur 5 jours (du 17 au 21 août), avec une nouveauté concernant la tournée des gâteaux qui vous sera proposée cette année en dehors de la fête. En effet, afin de préserver les forces vives (mais vieillissantes) lors de la fête, nous ferons le tour du village le dimanche 2 juillet à partir de 9h30. Merci de nous réserver le meilleur accueil. Lors de cette journée, nous en profiterons également pour remercier tous les membres du comité pour leur investissement autour d'un repas proposé à partir de 12h (n'hésitez pas à nous contacter pour avoir plus d'information). Les festivités commenceront donc par un concours de belote le jeudi 17 août.

A la vue du succès de l'année dernière, nous vous proposerons une nouvelle fois un pique-nique géant le vendredi 18 août. A cette occasion, les grillades vous seront offertes,



Les membres du comité très investis durant la fête, comme ici pour animer la fabounade.

vous n'aurez plus qu'à les agrémenter à votre goût. La soirée « Navessole » qui suivra sera animée par « Jafon de Lacob » et se voudra familiale afin de permettre à chacun de se retrouver et pourquoi pas de pousser la chansonnette avec un accès au micro pour celles et ceux qui le souhaitent.

Le samedi 19 août après-midi aura lieu le concours de pétanque en 4 parties en triplette mixte qui assure à chaque participant (petit ou grand) de passer un bon moment. Pour le programme de la soirée, nous restons fidèles à notre groupe et

vous proposerons un concert du groupe « Manhattan ».

La journée du dimanche commencera donc par la messe à partir de 10h30 qui sera immédiatement suivie d'un apéritif en musique. L'après-midi nous vous proposerons un rassemblement d'Harley Davidson (avec balade possible) et une exposition de vieilles voitures. En fin d'après-midi, un apéritif en musique vous sera à nouveau proposé avant qu'une Macaronade ne vous soit servie. Nous clôturerons ce dimanche par un concert spectacle proposé par « Les Enchanteurs ».

Le lundi 22 août nous clôturerons la fête avec la traditionnelle Fabounade, qui, espérons le, retrouvera une participation à la hauteur de l'investissement des membres du comité pour vous la proposer. La soirée se terminera par un concert de l'orchestre « Didier Laurent ». Nous espérons que la fête sera un succès encore cette année et que le beau temps sera avec nous.

Durant le mois de novembre nous devrions organiser une nouvelle foire aux jouets et à la périculture.

Nous vous rappelons que les portes du Comité des Fêtes sont ouvertes à toutes personnes voulant s'investir dans la vie associative et festive de notre village. Toutes nos réunions sont affichées à l'épicerie Pouzenc et sur les panneaux d'affichage de la commune. N'hésitez pas à venir participer et à amener vos idées.

Nous tenons également à remercier toutes ces personnes qui de près ou de loin participent à la vie associative du village tant du côté organisateur que du côté participant.

Festivement,

Le Comité des Fêtes

▼ Ecole

De nombreux projets durant l'année



Le carnaval de l'école.

L'année scolaire touche à sa fin pour les 70 écoliers navessols. Les vacances sont plus que méritées après ces longs mois de travail et d'investissement dans l'école.

Les élèves ont participé à de nombreux projets et événements durant cette fin d'année. Tout d'abord le carnaval où tout le monde s'est déguisé afin de passer dans le centre du village derrière un char confectionné par des parents d'élèves. Le jugement de Monsieur Carnaval n'a pu avoir lieu à cause de grosses rafales de vent. Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Toute l'école a participé au projet des Incorruptibles, une sélection de livres. Ils ont voté pour élire leur livre préféré. Comme pour de vraies élections, un bureau de vote, tenu ici par les CM2, était présent. Il ne fallait pas oublier sa carte d'électeur. Nous remercions la mairie d'avoir mis à la disposition de l'école les isoloirs ainsi que l'urne.

Les élèves de maternelle et ceux de CP-CE1 ont assisté respectivement à leur dernier spectacle

FOL : « Pas vu pas pris » et « Le monde de Jeanne ».

Les élèves de CE2-CM ont été voir les deux derniers films du projet « Ecole et Cinéma » : L'Etrange Noël de M. Jack ainsi que Le Tableau. Pour chaque film, un travail a été fait avant et après le visionnage.

Le projet « Un chemin, une école » qui a débuté l'année

dernière a été finalisé. Une grande journée balisage a été organisée avec les clubs de randonnée, la Fédération de randonnée, M. Bonnet (conseiller pédagogique en EPS de la circonscription de Castres), la mairie et l'école : Une belle journée de partage entre les différents intervenants et les enfants. Sur le chemin de randonnée, vous

trouverez deux panneaux d'information que les enfants ont réalisés durant l'année. Bonne balade !

Les élèves de PS à CE1 ont eu plusieurs interventions occitanes. Ils ont chanté des comptines, découvert de nouveaux instruments, dansé accompagnés de musiciens.

Les élèves préparent l'année



Lors de l'élection pour le projet des «Incorruptibles»

suivante avec les CM2 qui s'apprêtent à nous quitter. Leur enseignant leur souhaite une belle réussite dans cette nouvelle étape de leur vie. La porte de l'école leur sera toujours ouverte. Les élèves de GS, quant à eux, ont passé une après-midi dans leur future classe. Ils ont découvert les livres, les cahiers, les dictionnaires, la bibliothèque, les bureaux... Un petit goûter commun a été partagé pour terminer la journée.

Nouveauté cette année avec la kermesse et la fête de l'école organisées le samedi 1er juillet. Les parents d'élèves ont proposé de nombreuses activités qui ont enrichi la journée. Pour le spectacle, le thème était le cinéma. Chaque classe est montée sur scène pour montrer leur travail de plusieurs mois : danses, chants appris en classe et théâtre travaillé durant les activités périscolaires. Un repas a clôturé cette journée dans la joie et la bonne humeur.

Toute l'école est partie en voyage de fin d'année au domaine de Lascroux, à Puycelci, en partenariat avec la FOL. Les élèves de maternelle ont passé la journée sur le site en faisant des activités sur le thème de l'environnement. Les élèves du CP au CM2 ont passé trois jours sur place en travaillant sur la préhistoire et l'astronomie en plus pour les CE2-CM. Ils ont participé à divers ateliers : archéologie, chasse, feu...

Pour la rentrée de septembre, quelques changements sont à prévoir sur l'école. Nadine Berthe, actuelle enseignante des CP-CE1 depuis plusieurs années, part à la retraite. Nous lui souhaitons tous nos vœux de bonheur et d'épanouissement. La porte lui sera toujours ouverte !

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui s'investissent à nos côtés



pour une école bienveillante et pour le bonheur des élèves. Nous remercions la mairie qui accompagne l'école en temps, en énergie et en moyens. Nous remercions également les employées municipales Rosy Delordre, Myriam Teste, Jennifer Inchaurreaga, Laëticia Villajos pour leur implication quotidienne, leur bonne humeur, leur disponibilité et leur investissement dans l'école auprès des enfants, familles et des enseignants. Nous remercions Bernard et Thyoni pour l'entretien et les travaux au niveau de l'école (nouvelle cour, rampe pour l'accès handicapé...). Nous remercions Marie, l'aide administrative qui fait un travail formidable et qui nous quittera hélas début novembre. Et enfin, nous remercions les parents d'élèves qui sont toujours présents pour nous accompagner durant les sorties, pour préparer les événements de l'école. Nous avons besoin de vous, n'hésitez pas à venir, pour une co-éducation réussie et une école bienveillante. Passez de belles vacances.

L'équipe enseignante



En rang serré, les enfants ont même gravi le «mur».



Les CP et CE1 arrivant aux Bels.

Bonne retraite Nadine !



La fin de l'année scolaire marque parfois le départ d'enseignants. Il en est ainsi pour l'école de Navès qui voit partir son institutrice de la classe CP-CE1, Nadine Berthe, pour une retraite bien méritée.

A cette occasion, le conseil municipal la remercie pour son investissement durant 10 années à l'école de Navès et lui souhaite de merveilleuses vacances à durée indéterminée !

▼ Pétanque

Du jamais vu !

Nos vétérans champions du Tarn doublette mixte champions du Tarn

Après les différents championnats du Tarn, de bons résultats voire très bons sont enregistrés par le Pétanq'Club. Cinq championnats Midi-Pyrénées ont vu notre participation (il faut arriver en demi-finale du Tarn pour y participer) :

A Montauban le 30 avril :

Triplettes masculin

D. Rivet - R. Ruiz - S. Santos perdent en quart de finale.

A Montauban le 1er mai :

Triplettes vétérans

P. Bousquet - D. Cabirol - D. Rivet échouent en huitième de finale.

P. Balester - N. Dacosta - R. Garcia s'arrêtent en barrage.

A Castanet les 6 et 7 mai :

triplettes provençal

D. Cabirol - R. Chazottes - O. Coubès perdent en huitième de finale.

A Saverdun le 27 mai :

doublettes mixtes

O. Besombes - P. Balester perdent en barrage.

Autres qualifications pour les phases finales dans le Tarn :

O. Besombes - C. Bousquet - M. Teste d'une part et I. Castagné - C. Rivet - S. Valette perdent en barrage le 7 mai à Saint-Sulpice lors des triplettes. En tête à tête féminin le 4 juin à Arthès, O. Besombes - C. Bousquet s'arrêtent en barrage. Le même jour, D. Rivet ne sort pas des poules tandis que D. Cabirol perd en 1/16. Les 13 et 14 mai en championnat triplettes provençal à Cuq-Toulza, E. Birbes - P. Bousquet - S. Bret sont battus en finale et manquent donc le championnat de France à Castelnaudary, dommage ! En championnat doublettes provençal, E. Birbes - V. Vitalone arrivent en 1/2 et se qualifient pour la dernière ligne à Flavin les 1er et 2 juillet.

Championnat des clubs vétérans :

En 1ère division, l'équipe s'est qualifiée (invaincue) pour les phases finales à Albi le 21 septembre. En 2ème division, une équipe termine 2ème de sa poule et l'autre 7ème.



Remise des récompenses en doublette mixte.

Coupe de France et coupe du Tarn :

perdu au 2ème tour contre Brassac et les Artistes Albi.

Dernièrement, le 11 juin à Lacaune, avait lieu le **championnat des doublettes** ; S. Santos - V. Vitalone perdent en 1/4 contre les futurs champions (Massoutier) et M. Teste - O. Besombes se font battre en 1/4 aussi contre les futures championnes (Tenza) qui iront au France à Carmaux les 8 et 9 juillet. Dommage encore !

Les vétérans à l'honneur

Le 18 mai à Labouriatte Castres, avait lieu le championnat du Tarn triplettes vétérans rassemblant les 32 équipes qualifiées. Notre club présentait 3 équipes qui sont toutes sorties des poules, puis dans la foulée R. Moretti - G. Briol - B. Estafin perdent en 1/8. D. Cabirol - P. Bousquet - D. Rivet s'arrêtent en 1/4 et la 3ème équipe composée de P. Balester - N. Dacosta - R. Garcia fait un parcours brillant. Après avoir battu les doubles tenants du titre en barrage, elle gagne et se trouve confrontée en finale face à l'équipe de Gambetta-Carmaux à savoir Rossi - Juliani - Cabot (des habitués à des phases finales). La partie fût bien sûr très

sérieuse, très amicale, aussi tous les six joueurs se connaissent depuis longue date. A tour de rôle, les deux équipes marquent (7 à 7 après 7 mènes) et puis notre équipe s'est détachée pour gagner 13 à 7. Grosse joie des supporters de Navès, accolades entre les six joueurs et tapes amicales ont clôturé ce championnat à 22h30. Remise de coupes et de la tenue officielle du comité départemental par le Président du CD Marc Fabre. Notre équipe a donc participé au championnat de France les 10 et 11 juin à Mende. Elle fût battue de justesse contre les équipes du Cher (finaliste en 2016) et du Morbihan. Que de souvenirs pour ces trois joueurs vétérans !

Venons-en au **championnat doublette mixte** des 17 et 18 juin à Briatexte ; il s'est déroulé sous une chaleur écrasante. 4 équipes de Navès y participaient sur 64 dans le Tarn. Ce championnat allait désigner l'équipe qui participerait au championnat de France à Pontarlier dans le Doubs les 22 et 23 juillet. S. Valette - D. Cabirol - C. Rivet - V. Vitalone perdent en barrage de poules le samedi. O. Besombes - P. Balester échouent le lendemain de justesse en 1/8 de

finale. M. Teste - O. Coubès, présent aussi le dimanche, font un parcours brillant, qu'on en juge : en 1/4 de finale, ils battent V. Galinier - C. Fontana (Les Artistes Albi) 13 à 12 (à noter que, menés 12 à 9, Olivier a tapé le but trois fois, chaque fois à sa première boule pour ne pas perdre). Donc 1/2 finale contre Rocco - Besombes - Carmaux et gagné à 3. Et puis arrive la finale contre B. Lacombe - P. Edimo de Labouriatte Castres. Belle partie des deux féminines, mais Olivier, grand tireur, a dominé Patrick après 1h15 de jeu (évolution du score : 1-0, 3-0, 5-0, 6-0, 9-0, 9-3, 12-3, 12-5, 12-8, 13-8). Bravo aux deux équipes et bonne chance donc à Pontarlier les 22 et 23 juillet pour le championnat de France à notre équipe, avec Marc Fabre, leur délégué. Après la remise des tenues, de bouquets de fleurs et de coupes, ce furent des félicitations, des embrassades, des tapes amicales entre les deux équipes et leurs supporters.

Bravo, félicitations à tous ces licencié(e)s qui font connaître notre Pétanq'Club dans le département, la région et la France.

Serge Besombes,
Président du Pétanq'Club

▼ Génération Mouvement

Grand succès autour des activités

Le premier semestre 2017 sera bientôt terminé, notre club des aînés de Navès remercie ses adhérents pour leur assiduité à la participation de la vie de notre village.

Le loto traditionnel de notre association a connu une bonne participation, les habitués étaient au rendez-vous.

Plusieurs sorties, repas, loto ont reçu un vif succès.

Notre rencontre avec la production de Produits Régionaux de charcuterie, où vingt deux personnes ont pu déguster et acheter les produits de la maison Pons, s'est terminée par un copieux repas.

Le 19 mai en association avec le club de Verdalle, 59 adhérents se sont retrouvés pour une ba-

lade à Collioure en bus, en train et en bateau, toujours dans la bonne humeur.

Nous nous sommes retrouvés trente personnes au restaurant Au Bon Accueil à Belherbette pour partager un très bon repas convivial entre amis.

Le pique-nique annuel de fin de saison s'est déroulé à En Laure, 13 personnes étaient présentes pour partager apéro et grillades, la chaleur a contraint beaucoup de nos adhérents à rester au frais.

Nous espérons que vous serez nombreux à nous rejoindre au sein de ce groupe de retraités mais, toujours actifs et partant pour faire la fête.

Le Président
Jean François Sargueux



Repas convivial à Belherbette.

Navès en Fête

du 17 au 21 août 2017

Jeudi 17 AOÛT

21h00

Concours de belote

Vendredi 18 AOÛT

19h30 Pique-nique navessol

(Apportez votre pique-nique, grillades offertes* par la mairie)

22h30 Soirée navessole
avec «**Jafon de Lacob**»

Samedi 19 AOÛT

14h30 Concours de pétanque en triplette mixte en 4 parties



22h30 Concert gratuit
avec «**Manhattan**»

Dimanche 20 AOÛT

10h30 Messe

12h00 Apéritif en musique

15h30 Rassemblement
«**Harley Davidson**»



et exposition
de vieilles voitures

19h00
Apéritif en musique

20h30 Macaronade
(Réservation
durant la fête)

22h30 Concert gratuit
avec
«**Les Enchanteurs**»

Lundi 21 AOÛT

19h30
Grande fabounade

22h30 Bal gratuit
avec
«**Didier Laurent**»

(*) dans la limite du stock disponible

Service de sécurité, fête foraine, restauration sur place.



PRODUITS DE LA FERME

—◆—
Vente directe de légumes de saison,
œufs, confitures maison...
—◆—

FRANÇOISE AZAÏS

Lieu-dit "Tourenne-haut"
81710
Navès

06 26 92 31 79
frseguier@wanadoo.fr

TOURENN'OV



Aménagements d'intérieurs

Arnier Jean-Pierre
Tourenne Haut - 81710 NAVÈS
06 30 67 76 94
Mail : jeanpierre.arnier@gmail.com



Des solutions pour vous faciliter les courses au quotidien...

Nos horaires

Du lundi au vendredi
6h30 - 13h30 et 15h30 - 19h30
Le samedi
7h30 - 13h30 et 15h30 - 19h30
Le dimanche
7h30 - 12h30

Tabac / Presse

Annie & Alain - Bel Air - 81 710 NAVÈS - Mail : pouzencetfils@orange.fr

05 63 74 85 28